

Nom axe	n° Action	Action	Accusé certifié exécutoire
Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	1	ACTION 1 - Généraliser le compostage en habitat individuel	Réception par le préfet : 18/07/2022 Affichage : 18/07/2022
	2	ACTION 2 - Développer le compostage collectif	
	3	ACTION 3 - Former les acteurs de la gestion de proximité des biodéchets et leur fournir un appui méthodologique	
	4	ACTION 4 - Développer le broyage des déchets verts	
Lutter contre le gaspillage alimentaire	5	ACTION 5 - Renforcer la lutte contre le GA en restauration collective et accompagner établissements dans la gestion de leurs biodéchets	
	6	ACTION 6 - Renforcer la lutte contre le GA vers le grand public	
Être exemplaire en matière de prévention des déchets	7	ACTION 7 - Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein des communes et administrations publiques	
Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable	8	ACTION 8 - Poursuivre le Stop-Pub	
Augmenter la durée de vie des produits	9	ACTION 9 - Promouvoir le réemploi et la réparation	
	10	ACTION 10 - Promouvoir les couches lavables	
Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets	11	ACTION 11 - Mise en place d'un plan de communication	
	12	ACTION 12 Sensibiliser les jeunes publics	
	13	ACTION 13 Sensibilisation des professionnels du tourisme	
Réduire les déchets des entreprises	14	ACTION 14 Essaimer les bonnes pratiques en entreprises	



PORTEUR DE L'ACTION :	Service Environnement
PARTENAIRES	LMV Service Environnement
PUBLICS CIBLES :	Habitants
AXE CONCERNE	Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

FINALITE DE L'ACTION

Cette action vise à promouvoir et généraliser le compostage en habitat individuel doté de jardin afin de trier à la source les biodéchets et réduire les apports de déchets verts en déchèterie. Elle vise également à équiper les habitants ne pouvant s'équiper de composteur en lombricomposteur.

CONTEXTE

Éléments ressortants de l'état des lieux :

- 1/ continuité de l'action déjà engagée et à pérenniser
- 2/ une action représentant un fort potentiel d'évitement de déchets ;
- 3/ un contexte réglementaire favorisant la gestion de proximité des biodéchets (LTECV) avec la généralisation du tri à la source dès 2024 ;
- 4/ 13% des maisons individuelles équipées d'un composteur fourni par la collectivité

DESCRIPTIF

Cette action va permettre de :

- fournir des outils clés en main pour une mise en pratique du compostage et faire en sorte que l'ensemble des foyers des maisons individuelles avec jardin puissent composter via les composteurs individuels ou en éventuellement en tas. La distribution des composteurs se réalise au porte à porte de façon à avoir un contact direct avec la population; Sera remis le composteur ainsi qu' un guide du compostage. Les habitants seront invités à participer à une formation (1/2 journée).

- organiser des sessions de formation au compostage individuel à l'échelle de quartier une fois que les composteurs auront été distribués et permettra également d'aborder le jardinage au naturel (pratique du compostage, paillage, produits naturels)

- proposer des composteurs de plusieurs tailles, adaptées aux habitants possédant une faible surface de jardin (250 litres)

NB : La fourniture et la distribution seront confiés à un prestataire ainsi que l'animation des sessions de formation - LMV assure un suivi et un encadrement des prestations - Compte tenu des obligations réglementaires en matière de tri à la source l'action est concentrée sur les années 2022 à 2024

2022	Recruter un prestataire en charge de la distribution et de l'information des usagers sur la politique de compostage définie par LMV - Elaboration d'un plan de communication pour faire la promotion du compostage individuel - Mise en place de journée de sensibilisation par quartier
2023	Déploiement massif de la distribution de composteurs et des journées de sensibilisation
2024	Poursuite de l'action
2025	Poursuite de l'action auprès de usagers nouveaux arrivants ou qui n'ont pas été dotés jusqu'à présent (résidences secondaires)
2026	Poursuite de l'action auprès de usagers nouveaux arrivants ou qui n'ont pas été dotés jusqu'à présent (résidences secondaires)
2027	Poursuite de l'action auprès de usagers nouveaux arrivants ou qui n'ont pas été dotés jusqu'à présent (résidences secondaires)

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif cumulé : 85% de la population en habitat individuel disposant d'un composteur individuel (habitat avec jardin)

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre de composteurs distribués en plus / 2021					Unité de mesure :	en nombre cumulés
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs	4 000	10 000	11 500	11 600	11 600	11 600	
	Résultats							
	Libellé de l'indicateur :	Formation réalisée					Unité de mesure :	en nombre cumulés
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs	100	250	288	290	290	290	
	Résultats							
	Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées OMR et DV					Unité de mesure :	en tonnes
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Objectifs	346	898	1726	1933	1947	1947		
Résultats								

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Rôle dans l'action
les guides composteurs bénévoles	Relais des messages de l'agglomération sur le compostage et le jardinage au naturel, participation à la dynamique du territoire
les médias	Relais auprès des habitants
le prestataire	- Distribution des composteurs et explication de la démarche - Formation au compostage et au jardinage naturel
les communes et services techniques	Rédaction de communiqués de presse à destination des communes pour insérer dans les bulletins municipaux

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisionnel (en nbre de jour) LMV	37	37	34	16	8	8
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC)	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisionnel Investissement	98 600 €	98 600 €	98 600 €	98 600 €	98 600 €	98 600 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement (hors ETP)	6 800 €	10 200 €	2 600 €	200 €	0 €	0 €
Réalisé fonctionnement						

1	Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées OMR et DV					Unité de mesure :	en tonnes cumulées
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs	346	898	1726	1933	1947	1947	
	Dont OMR	242	629	1 208	1 353	1 363	1 363	
	Dont DV	104	270	518	580	584	584	
	Dont Gravat	0	0	0	0	0	0	
	Dont DR	0	0	0	0	0	0	
	Dont OE	0	0	0	0	0	0	
	Dont DEEE	0	0	0	0	0	0	

ACTION 2 - Développer le compostage collectif



PORTEUR DE L'ACTION :	LMV Service Environnement
PARTENAIRES	Ademe, Région
PUBLICS CIBLES :	ménages, bailleurs, syndicats
AXE CONCERNE	Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

FINALITE DE L'ACTION

Cette action a pour objectif d'accompagner les habitants à la mise en place du compostage en espace collectif ou public. 25% des logements sont en habitat collectif principalement à Cavaillon. Cette action permettra à la population de pouvoir réduire leurs déchets organiques dans leurs ordures ménagères. De plus, outre les impacts quantitatifs, les répercussions humaines et sociales de cette action sont aujourd'hui bien reconnues.

CONTEXTE

Éléments ressortant de l'état des lieux :

- 1/ 25% de l'habitat de LMV est en collectif
- 2/ continuité de l'action déjà engagée et à pérenniser
- 3/ une action représentant un fort potentiel d'évitement de déchets ;
- 4/ un contexte réglementaire favorisant la gestion de proximité des biodéchets (LTECV) avec la généralisation du tri à la source dès 2024.

En 2020, 6 résidences disposent de composteurs ainsi que 3 Jardins partagés, 1 camping, 1 crèche et 2 écoles primaires. LMV reçoit des demandes de résidences souhaitant mettre en place un dispositif de compostage.

DESCRIPTIF

Par le développement du compostage en espace collectif, LMV vise à :

- **pérenniser les sites en habitats collectifs et en espaces publics**
- **sensibiliser les bailleurs et syndicats** pour susciter la demande de site de compostage partagé, faciliter leur implantation et en assurer la pérennité
- organiser une **opération "immeubles témoins"** en lien avec des événements conviviaux lors de la récolte du compost par exemple et communiquer dans les médias à ces occasions
- faciliter la démarche pour **devenir guide composteur / référent de site**, afin de pouvoir rendre autonome les sites de compostage
- **équiper les nouveaux sites**, communiquer auprès des habitants, s'assurer de l'approvisionnement en broyat (en lien avec l'action A4).
- développer une **communication spécifique** pour les habitants d'habitats collectifs (kit, flyer,)
- développer la distribution de **lombricomposteurs**

NB : Associer des partenaires locaux et communiquer activement auprès de la population.

Se reposer sur les jardins partagés et les sites de compostage collectifs déjà existants pour communiquer et former la nouvelle population adhérent à ce système de compostage.

L'ADEME aide financièrement les collectivités à développer le compostage collectif (aide investissement : 55 %) (dépenses à réaliser obligatoirement avant 2024)

2022	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'un rendez-vous individuel avec chaque gros bailleur et syndicats identifiés (impliquer les élus dans la prise de RDV) - développement de la stratégie de communication sur le compostage collectif (travail sur la convention, ...) et définition d'un plan de communication en vue de la mise en valeur des résidences équipées - mise en place d'une communication adaptée pour les lombricomposteurs
2023	<ul style="list-style-type: none"> - définition des nouveaux sites collectifs témoins et organisation d'événements conviviaux autour de ces sites - Communication pour les habitants souhaitant monter un projet dans leur résidence => organisation d'événement autour de sites déjà en fonctionnement avec la participation des bailleurs et syndicats - travail avec les communes pour le choix de nouveaux sites en espaces publics - accompagnement des nouveaux sites en habitats collectifs et en espaces publics - accompagnement et suivi de l'opération par le référent du site - communication - communication sur les lombricomposteurs
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des nouveaux sites en habitats collectifs et en espaces publics - Equipements en composteurs - Accompagnement et suivi de l'opération par le référent du site - Communication
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des nouveaux sites en habitats collectifs et en espaces publics - Equipements en composteurs - Accompagnement et suivi de l'opération par le référent du site - Communication
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des nouveaux sites en habitats collectifs et en espaces publics - Equipements en composteurs - Accompagnement et suivi de l'opération par le référent du site - Communication
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des nouveaux sites en habitats collectifs et en espaces publics - Equipements en composteurs - Accompagnement et suivi de l'opération par le référent du site - Communication

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif cumulé :

- 35 résidences équipées en composteurs
- 60 lombricomposteurs distribués
- 12 espaces publics équipés

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Résidences collectives équipées en composteurs					Unité de mesure : en nombre cumulé
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Objectifs	5	10	20	25	30	35
	Résultats	=					
	Libellé de l'indicateur :	Site en espace publics équipés					Unité de mesure : en nombre cumulé
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
	Objectifs	2	4	6	8	10	12
	Résultats						
	Libellé de l'indicateur :	Nombre de foyers équipés d'un lombricomposteurs					Unité de mesure : en nombre cumulé
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
	Objectifs	10	20	30	40	50	60
	Résultats						
	Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées OMR et DV					Unité de mesure : en tonnes cumulées
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Objectifs	19	38	65	84	102	121	
Résultats							

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Rôle dans l'action
les bailleurs sociaux, concierges	Réunions de rencontre individuel et relais de communication auprès des habitants Diffusion des messages sur les gazettes des bailleurs
les communes, maisons de quartier	Relais de la communication dans leur journaux et site internet
sites témoins	Relais de la communication
le prestataire	Accompagnement technique des nouveaux projets en habitat collectif et en espaces publics
les guides composteurs bénévoles	Relais des messages, participation à la dynamique du territoire
les médias	Relais auprès des habitants

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisionnel (en nbre de jour) - uniquement LMV	40	34	21	9	4	4
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC)	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisionnel Investissement	1 666 €	1 666 €	1 666 €	1 666 €	1 666 €	1 666 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	7 760 €	9 450 €	16 800 €	15 150 €	17 250 €	19 350 €
Réalisé fonctionnement						

2	Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées OMR et DV					Unité de mesure : en tonnes cumulées
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
	Objectifs	19	38	65	84	102	121
	Dont OMR	13	26	45	59	72	85
	Dont DV	6	11	19	25	31	36
	Dont Gravat	0	0	0	0	0	0
	Dont DR	0	0	0	0	0	0
	Dont OE	0	0	0	0	0	0
	Dont DEEE	0	0	0	0	0	0



ACTION 3 - Former les acteurs de la gestion de proximité des biodéchets et leur fournir un appui méthodologique

PORTEUR DE L'ACTION :	LMV Service Environnement
PUBLICS CIBLES :	ménages, bailleurs, syndics
AXE CONCERNE	Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

FINALITE DE L'ACTION

Cette action a pour objectif de maintenir la dynamique des relais de terrain et leurs fournir les outils pour assurer la pérennité du compostage individuel et collectif.

L'objectif de ce réseau est la mise en relation des référents de sites afin qu'ils puissent échanger entre eux sur leur pratiques et apporter des réponses à ceux qui rencontrent des difficultés, mais également être des relais sur les messages de prévention, de jardinage durable et de compostage et ainsi pérenniser la dynamique collective, transmettre le savoir-composter sur les sites de compostage de proximité et de façon plus large sur le territoire de la collectivité. Leur rôle est d'assurer une surveillance du processus et de la qualité du compost, de participer aux étapes techniques du suivi (brassages, humidification...), de créer de la convivialité autour de cette opération.

CONTEXTE

Éléments ressortant de l'état des lieux :

- 1/ 31% de l'habitat de LMV est en collectif
- 2/ un format de formation à adapter
- 3/ des référents formés lors du premier PLP sur l'ex CCPLD mais action qui n'est plus menée
- 3/ un contexte réglementaire favorisant la gestion de proximité des biodéchets (LTECV) avec la généralisation du tri à la source dès 2025.

DESCRIPTIF

Par le développement de cette action de formation des acteurs, LMV vise à :

- Développer un **réseau des référents compostage** (guides composteurs, référents de site et jardinage durable). LMV a pour but de la participation à ces formations et d'alimenter le réseau par des rencontres sur plusieurs thèmes : GA, gestion raisonnée, jardinage durable, compostage

- **Créer des outils afin d'animer ce réseau** et de donner des clefs d'autonomie aux référents (annuaire des référents, groupe de discussion : les référents peuvent s'inscrire sur une liste de diffusion communautaire, lettre d'information, rencontres du réseau, formations)

L'animation de ce réseau serait réalisé par le service Environnement avec un appui par un prestataire

2022	<p>3ème trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision du parcours de formation actuel et simplification de la démarche. - Définition du calendrier de rencontres et de formations - Création des outils : un annuaire permettant de faciliter les échanges entre référents des sites, organisation des rencontres,
2023	<p>Animation du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation des référents - groupes de discussion : via une liste de diffusion, les référents peuvent s'inscrire pour recevoir des informations, des réponses aux questions techniques. Ces groupes peuvent être animés selon les thématiques par LMV ou le prestataire. - rencontres du réseau : l'objectif est de fournir un moment convivial et valorisation pour les référents. Elles vont permettre de communiquer sur les résultats qualitatifs et quantitatifs, mettre en avant les acteurs et leur action, faire remonter les attentes terrain. Exemples d'animations à relayer lors de ces rencontres : visite de site, présentation d'outils, atelier de réflexion participatif, débats, atelier potager en lasagne, réalisation vidéo, atelier jardinage ...ces rencontres pourraient être couplés avec les formations des nouveaux référents.
2024	Animation du réseau, réalisation des formations et des rencontres
2025	Animation du réseau, réalisation des formations et des rencontres
2026	Animation du réseau, réalisation des formations et des rencontres
2027	Animation du réseau, réalisation des formations et des rencontres

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif cumulé :

- 12 rencontres du réseau organisées en année 6.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre de rencontres du réseau					Unité de mesure :	en nombre cumulé
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
	Objectifs	2	4	6	8	10	12	
Résultats								

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
les bailleurs sociaux, concierges	réunions de rencontre individuel alimenter le réseau des référents composteurs
le prestataire	Animation du réseau, formation et mise en place des ateliers
les commerçants, jardinerie	Relais de la communication
les référents identifiés	Alimentation du réseau des référents composteurs
les médias	Relais auprès des habitants

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) - uniquement LMV	11	10	6	6	5	5
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC) - hors ETP	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	1 840 €	1 840 €	1 840 €	840 €	840 €	840 €
Réalisé fonctionnement						

3	Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées					Unité de mesure :	en tonnes cumulées
Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6		
Objectifs	0	0	0	0	0	0		
Dont OMR	0	0	0	0	0	0		
Dont DV	0	0	0	0	0	0		
Dont Gravat	0	0	0	0	0	0		
Dont DR	0	0	0	0	0	0		
Dont OE	0	0	0	0	0	0		
Dont DEEE	0	0	0	0	0	0		



ACTION 4 - Développer le broyage des déchets verts

PORTEUR DE L'ACTION :	LMV Service Environnement
PARTENAIRES :	Ademe, Région
PUBLICS CIBLES :	Habitants
AXE CONCERNE	Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

FINALITE DE L'ACTION

Les déchets verts collectés déchèteries et sur les plates-formes de stockage occasionnent des volumes importants. Ces apports pour la collectivité peuvent être modérés par l'incitation à la prévention et l'utilisation d'une partie des déchets verts chez les usagers. En effet, broyés, les déchets verts peuvent servir de paillage aux pieds des plantes ou dans les jardins potager. Le paillage permet de limiter la prolifération des mauvaises herbes, de garder l'humidité au pied des plantes, de réduire la prolifération des maladies,... le broyat peut également être utilisé dans les composteurs pour rééquilibrer un produit trop humide. L'enjeu de l'action sera d'inciter les habitants à broyer eux-mêmes leurs déchets, une aide financière sera proposée par LMV pour l'achat d'un broyeur

CONTEXTE

- Éléments ressortants de l'état des lieux :**
- 1/ une action présentant un bon potentiel d'évitement
 - 2/ un contexte réglementaire favorisant la gestion de proximité des biodéchets (LTECV) avec la généralisation du tri à la source dès 2024.
 - 3/ Evolution de + 102% de déchets verts entre 2016 et 2019
 - 4/ les déchets verts représentent 40 % des apports en déchèterie

DESCRIPTIF

Cette action va permettre de :

- sensibiliser les usagers au paillage et au compostage par la remise à l'utilisateur d'un guide sur le paillage/compostage
- faire des animations ciblées et locales permettant aussi de partager les retours d'expérience; animée par LMV dans le cadre de son PLPDMA et en lien avec l'action compostage

Dimensionnement de l'action :

- 1 aide à l'acquisition de broyeur individuel (30 % de l'investissement plafonné à 150 €)

Rencontre des enseignes qui vendent des broyeurs pour expliquer la démarche de l'agglomération

2022 Actions de communication pour lancer les 1ères opérations de broyage (convocation presse, interview des habitants, relais sur le site internet)
Communication auprès du grand public pour faire la promotion du dispositif d'aide financière à l'achat

2023	Continuité du déploiement du broyage auprès des habitants : aide à l'acquisition Communiquer sur le broyage en lien avec les actions 1 et 2
2024	Continuité du déploiement du broyage auprès des habitants : aide à l'acquisition Communiquer sur le broyage en lien avec les actions 1 et 2
2025	Continuité du déploiement du broyage auprès des habitants : aide à l'acquisition Communiquer sur le broyage en lien avec les actions 1 et 2
2026	Continuité du déploiement du broyage auprès des habitants : aide à l'acquisition Communiquer sur le broyage en lien avec les actions 1 et 2
2027	Continuité du déploiement du broyage auprès des habitants : aide à l'acquisition Communiquer sur le broyage en lien avec les actions 1 et 2

OBJECTIFS DE L'ACTION

OBJECTIF année 6 : - 948 t de déchets verts détournés

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	Libellé de l'indicateur :	Nbre d'interventions par an					Unité de mesure :	Nombre d'interventions annuelles
	Libellé de l'indicateur :	Nbre d'aides financières par an					Unité de mesure :	Nombre d'aides annuelles
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs	100	150	200	250	300	350	
	Résultats							
	Libellé de l'indicateur :	Quantités de DV détournées					Unité de mesure :	en tonnes/an
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs	50	125	225	350	500	675	
	Résultats							

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
les médias	Relais auprès des habitants
les référents compostage	Relais auprès des habitants
distributeur (vendeur de broyeurs)	Relais auprès des habitants

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) - uniquement LMV	21	27	26	26	34	34
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC) hors etp	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement						
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	20 000 €	27 500 €	35 000 €	42 500 €	50 000 €	57 500 €
Réalisé fonctionnement						

4	Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées DV					Unité de mesure :	en tonnes cumulées
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
	Objectifs	50	125	225	350	500	675	
	Dont OMR	0	0	0	0	0	0	
	Dont DV	50	125	225	350	500	675	
	Dont Gravat	0	0	0	0	0	0	
	Dont DR	0	0	0	0	0	0	
	Dont OE	0	0	0	0	0	0	
	Dont DEEE	0	0	0	0	0	0	



ACTION 5 - Renforcer la lutte contre le GA en restauration collective et accompagner établissements dans la gestion de leurs biodéchets

PORTEUR DE L'ACTION : LMV Service Environnement
PUBLICS CIBLES : restaurations scolaires, écoles
AXE CONCERNE Lutte contre le gaspillage alimentaire

FINALITE DE L'ACTION

L'action consiste à accompagner les écoles dans la réduction des déchets alimentaires générés, via un diagnostic précis, des opérations de sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire (pyramide de pain, pesée, etc.) et/ou améliorer les modalités du service en vue de la réduction du gaspillage alimentaire (demi-portions, etc.). Elle vise également à accompagner ces écoles à la mise en place du compostage de ses denrées alimentaires ou à trouver une solution de gestion de ses biodéchets. 2 écoles disposent de composteurs à ce jour (pédagogiques majoritairement). LMV s'appuie sur un prestataire pour l'accompagnement des écoles à la lutte contre le GA et la gestion de leurs biodéchets.

CONTEXTE

Eléments ressortant de l'état des lieux :

- 1/ Le territoire de LMV compte une xx cantines sur son territoire. Certaines cantines possèdent une cuisine sur place, d'autres sont approvisionnées par des cuisines centrales.
- 2/ continuité de l'action déjà engagée et à pérenniser auprès des cantines
- 3/ une action représentant un fort potentiel d'évitement de déchets ;
- 4/ un contexte réglementaire favorisant la gestion de proximité des biodéchets (LTECV) avec la généralisation du tri à la source dès 2024
- 5/ Enjeu de redonner un sens à l'alimentation et de gérer les biodéchets produits
- 6/ Contribue à réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2025.
- 7/ Des actions menées dans les collèges du Vaucluse ont montré que la réduction était très significative (30 % à 50 %)

DESCRIPTIF

Par l'accompagnement des restaurants collectifs, LMV vise à :

- fournir un **accompagnement technique aux écoles** : diagnostic personnalisé, aide au choix du matériel de tri, accompagnement à la rédaction des marchés de restauration, formation des référents de sites, suivi des sites accompagnés)
- proposer un **volet de sensibilisation** des convives en scolaire et péri-scolaire en lien avec l'action 11,

2022	Rédaction d'un cahier des charges pour mettre en place un projet GA et compostage en école en vue d'engager un prestataire - Choix du prestataire - Organisation d'une réunion à destination des agents de restauration et des écoles en vue de leur présenter les accompagnements possibles - Accompagnement des établissements volontaires (réunion de lancement, diagnostic qualitatif et quantitatif, formalisation des actions, suivi technique des actions de lutte contre le GA mises en place, accompagnement technique à la gestion des biodéchets) - Recensement des associations locales pratiquant le don et pouvant collecter et conventionner avec les établissements scolaires - Réalisation des animations dans le cadre du volet sensibilisation - action E11
2023	Accompagnement technique de 3 écoles à la lutte contre le GA et à la mise en place de la gestion des biodéchets (compostage sur place, externalisation de la collecte par leur propre moyen) - Suivi des écoles accompagnées, réalisation des animations dans le cadre du volet sensibilisation - Relance des communes pour l'accompagnement de nouvelles écoles - Communication et valorisation des écoles accompagnées
2024	et à la mise en place de la gestion des biodéchets (compostage sur place, externalisation de la collecte) - Suivi des écoles accompagnées, réalisation des animations dans le cadre du volet sensibilisation - Relance des communes pour l'accompagnement de nouvelles écoles - Communication et valorisation des écoles accompagnées
2025	- Accompagnement technique de 3 nouvelles écoles à la lutte contre le GA et à la mise en place de la gestion des biodéchets (compostage sur place, externalisation de la collecte) - Suivi des écoles accompagnées, réalisation des animations dans le cadre du volet sensibilisation - Relance des communes pour l'accompagnement de nouvelles écoles - Communication et valorisation des écoles accompagnées
2026	- Accompagnement technique de 3 nouvelles écoles à la lutte contre le GA et à la mise en place de la gestion des biodéchets (compostage sur place, externalisation de la collecte) - Suivi des écoles accompagnées, réalisation des animations dans le cadre du volet sensibilisation - Relance des communes pour l'accompagnement de nouvelles écoles - Communication et valorisation des écoles accompagnées
2027	Accompagnement technique de 3 nouvelles écoles à la lutte contre le GA et à la mise en place de la gestion des biodéchets (compostage sur place, externalisation de la collecte) - Suivi des écoles accompagnées, réalisation des animations dans le cadre du volet sensibilisation - Relance des communes pour l'accompagnement de nouvelles écoles - Communication et valorisation des écoles accompagnées

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif cumulé :

- 15 écoles accompagnées en Année 6 à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la gestion de leur biodéchets, et mise en place de compostage.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre d'établissements accompagnés					Unité de mesure :	Unité de mesure : en nombre cumulé	
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027		
	Objectifs		3	6	9	12	15		
	Résultats								
	Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées par le tri et la gestion des biodéchets					Unité de mesure :	en tonne	
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027		
	Objectifs		12	24	36	48	60		
	Résultats								

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
les médias	Relais auprès des habitants des actions mises en place par les écoles
La Banque Alimentaire et associations pratiquant la récupération des denrées en vue du don	Promotion de ces associations auprès des écoles en vue de favoriser le don des denrées
Too Good To Go	Diffusion des outils existants auprès des cibles
Inspection d'académie	Communique auprès des établissements scolaires, afin de transmettre l'information à l'ensemble des écoles.
communes : élus, services techniques, services scolaires, service restauration, enseignements, animations	Promotion de l'accompagnement fourni par LMV

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) - uniquement LMV	10	12	12	12	12	12
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC) hors etp	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement						
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	0 €	10 800 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Réalisé fonctionnement						

5	Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées OMR					Unité de mesure :	en tonnes cumulées
Années		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
Objectifs		0	12	24	36	48	60	
Dont OMR		0	12	24	36	48	60	
Dont DV		0	0	0	0	0	0	
Dont Gravat		0	0	0	0	0	0	
Dont DR		0	0	0	0	0	0	
Dont OE		0	0	0	0	0	0	
Dont DEEE		0	0	0	0	0	0	



ACTION 6 - Renforcer la lutte contre le GA vers le grand public

PORTEUR DE L'ACTION : LMV Service Environnement
PUBLICS CIBLES : ménages
AXE CONCERNE : Lutte contre le gaspillage alimentaire

FINALITE DE L'ACTION

L'enjeu de cette action est d'amener les usagers à ne plus gaspiller et donc à éviter de jeter des denrées alimentaires.

CONTEXTE

Éléments ressortant de l'état des lieux :

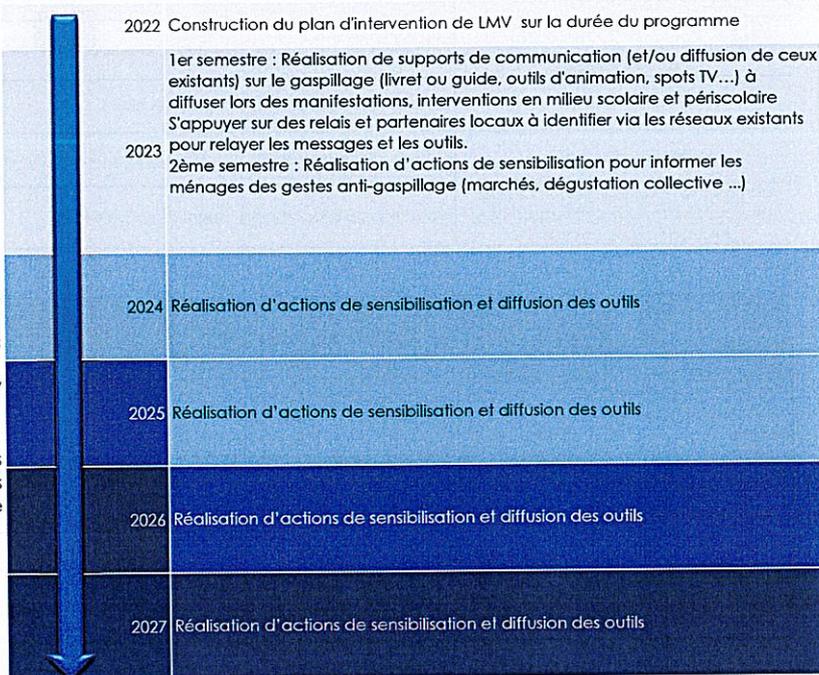
- 1/ un enjeu de redonner un sens à l'alimentation
- 2/ Contribue à réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2025.
- 3/ de forts intérêts sur la lutte contre le gaspillage alimentaire démontré lors des ateliers de concertation ;
- 4/ Présence de denrée alimentaire encore emballées observées dans les ordures ménagères lors des caractérisations : **10 kg/hab**

DESCRIPTIF

Le rôle de LMV est de **promouvoir la lutte contre le gaspillage alimentaire en réalisant des interventions auprès du grand public**. Elles pourront se décliner ainsi :

- proposer des ateliers dans le cadre de la semaine du goût et de la SERD, la journée de lutte contre le gaspillage alimentaire
- réaliser des animations sur les marchés
- un guide existe déjà à diffuser plus largement
- organiser des concours culinaire 0 déchet
- Promouvoir des outils de conservation alimentaire : ateliers de cuisine (confiture, sorbets...) :
- Réaliser des projections de documentaires / Courts métrages / spots TV
- mettre en place une actu anti-gaspi sur le site de LMV (recettes, astuces, événements...)

Pour toucher le plus grand nombre, LMV doit s'appuyer sur des moments forts déjà existants sur le territoire, et développer des outils permettant d'utiliser divers leviers tels que les notions de coûts, de goût, de santé, de sport, ...



OBJECTIFS DE L'ACTION

Mettre en place des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire sur le territoire de LMV

Objectif cumulé :

- 11 actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire réalisées en années 6

INDICATEURS DE SUIVI

Libellé de l'indicateur :	Nombre d'actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire réalisées						Unité de mesure :
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	en nombre cumulé
Objectifs	1	3	5	7	9	11	
Résultats							

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
Too Good To Go, Zéro Waste, ADEME, DRAAF ...	Diffusion des outils existants de ces structures : outils, guides, application ...
les médias	Relais auprès de la population
les événements	S'appuyer sur les événements de LMV pour communiquer sur la lutte contre le gaspillage alimentaire : marchés alimentaires, marché de Noël, forum des associations, SERD,....
professionnels du bien manger (diététicien, naturopathe, nutritionniste, infirmier en établissement scolaire,...)	Relais auprès de la population
le service communication	Mise en place des actu anti-gaspi sur le site internet de LMV
les communes	Rédaction de communiqués de presse à destination des communes pour insérer des messages dans les bulletins municipaux

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) - uniquement VGP	8	4	4	4	4	4
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	1 200 €	4 200 €	4 200 €	6 700 €	4 200 €	2 400 €
Réalisé fonctionnement						

6

Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées OMR						Unité de mesure :
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	en tonnes cumulées
Objectifs 6-11	28	55	83	111	166	249	
Objectifs 6	14	28	42	55	83	125	
Dont OMR	14	28	42	55	83	125	
Dont DV	0	0	0	0	0	0	
Dont Gravat	0	0	0	0	0	0	
Dont DR	0	0	0	0	0	0	
Dont OE	0	0	0	0	0	0	
Dont DEEE	0	0	0	0	0	0	



ACTION 7 - Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein des communes et administrations publiques

PORTEUR DE L'ACTION :	LMV Service Environnement
PUBLICS CIBLES :	élus, responsables de services, agents intercommunaux, communaux
AXE CONCERNE	Être exemplaire en matière de prévention des déchets

FINALITE DE L'ACTION

Pour entrainer l'adhésion des différents acteurs du territoire à la réduction des déchets, il est essentiel que les communes du territoire et l'agglomération elle-même soient exemplaires en la matière. A cette fin elles doivent mettre en œuvre des plans d'actions significatifs au sein de de leurs propres services et des établissements dont elles ont la responsabilité. Mieux acheter, mieux utiliser, moins jeter sont les mots clés pour une démarche exemplaire. L'agglomération souhaite suivre les actions déjà entreprises et partager les bonnes pratiques engagées en vue de les amplifier. Ceci aidera concrètement au déploiement du PLPDMA de l'agglomération qui assurera la mise en place d'un réseau avec échanges d'outils, de bonnes pratiques, de formations, de rencontres.

CONTEXTE

Éléments ressortants de l'état des lieux :

- 1/ il existe déjà des bonnes pratiques mises en place par l'agglomération (achats publics, gourde individuelle,...)
- 2/ de nouvelles pratiques doivent être mises en place pour répondre aux enjeux réglementaires (réemploi des matériaux, rédaction des marchés ...)
- 2/ la démarche d'écoexemplarité ne doit pas se limiter au service déchet de l'agglomération **mais à l'ensemble des mairies**
- 3/ l'action va permettre de reconnaître le rôle des agents auprès de la population et également de fédérer les agents entre eux (cohésion et dynamisme de groupe et valorisation du métier)

DESCRIPTIF

Pour le développement d'une démarche d'éco-exemplarité LMV vise à :

- **mobiliser un référent** au sein de chaque structure, service en vue de proposer des actions et de les relayer ;
- développer un **programme de formation** des agents de l'agglomération et des communes adhérentes (maisons de quartier...) en vue de mettre en place des actions de réduction des déchets et leur permettre de devenir des relais de la prévention auprès de la population ;
- **capitaliser les bonnes pratiques mises en place et diffusion**
- animer un **réseau d'échange** en vue d'initier une émulation auprès des communes afin que chacun puisse valoriser son travail et adopter de nouvelles pratiques

	<ul style="list-style-type: none"> - dans le cadre de la mobilisation de référents par commune : <ol style="list-style-type: none"> 1/ rencontre de chaque collectivité (élu, techniciens) pour présenter le PLPDMA, recenser les bonnes pratiques et identifier les attentes des communes (quelles actions, thématiques attendues, formations...). 2/ Un référent par commune sera nommé à cette occasion 2022 - organisation de 1/2 journées de la prévention destinées aux référents sur des actions phares pouvant être engagées dans leurs communes, de leur rôle au sein de leur commune (1/2 journées sur les clauses marchés publics, une autre sur les gestes au quotidien ...) - définition des modalités de mise en œuvre de diffusion et de partage des bonnes pratiques au sein de LMV (lien intranet, blog, annuaire)
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des référents par commune (relance, suivi, recueil des besoins, échanges) - Selon les attentes exprimés en 2022, travail sur les formations à proposer en lien avec la réduction des déchets : proposition d'un programme de formation adapté aux demandes des agents et des élus vis-à-vis de la prévention des déchets : - Animation du réseau : partage des bonnes pratiques, mise en relation des référents, organisation d'une rencontre annuelle entre référents (visite de site de compostage collectif, d'une école accompagnée, témoignages, ...)
2024	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des référents par commune (relance, suivi, recueil des besoins, échanges) - Selon les attentes exprimés en 2022, travail sur les formations à proposer en lien avec la réduction des déchets : proposition d'un programme de formation adapté aux demandes des agents et des élus vis-à-vis de la prévention des déchets : - Animation du réseau : partage des bonnes pratiques, mise en relation des référents, organisation d'une rencontre annuelle entre référents (visite de site de compostage collectif, d'une école accompagnée, témoignages, ...)
2025	idem année précédente
2026	idem année précédente
2027	idem année précédente

OBJECTIFS DE L'ACTION

Cette action contribuera à la réduction des DMA pour l'ensemble du territoire.

Objectif cumulé :

nombre de référents éco-exemplarité

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre de réunions annuelles des référents					Unité de mesure :	en nombre cumulé
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs	2	4	6	8	10	12	
Résultats								

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
référents et élus	mobilisation des agents et des services, diffusion des messages et des actions
le personnel des communes	participation à la mise en œuvre des actions
CNFPT	développement de modules de formation correspondant à la demande des agents
les services communication de toutes les communes	diffusion des messages de la prévention proposée par l'agglomération

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) - uniquement LMV	4	16	18	18	18	18
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC) Hors efp	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement (amortissement)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
Réalisé fonctionnement						

C7

Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées					Unité de mesure :	en tonnes cumulées
Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
Objectifs	0	0	0	0	0	0	
Dont OMR	0	0	0	0	0	0	
Dont DV	0	0	0	0	0	0	
Dont Gravat	0	0	0	0	0	0	
Dont DR	0	0	0	0	0	0	
Dont OE	0	0	0	0	0	0	
Dont DEEE	0	0	0	0	0	0	



ACTION 8 - Poursuivre le Stop-Pub



PORTEUR DE L'ACTION :	LMV Service Environnement
PARTENAIRES :	Communes (accueil) ; commerçants
PUBLICS CIBLES :	habitants
AXE CONCERNE	D - Actions d'évitement de la production de déchets

FINALITE DE L'ACTION

Cette action vise à augmenter sa distribution en vue de réduire les imprimés non sollicités distribués dans les boîtes aux lettres. De plus, au delà de son effet potentiel sur la diminution des flux de déchets, une opération Stop Pub peut et doit amener la population à s'interroger sur leurs comportements en matière de consommation responsable (réduction des quantités de déchets et des impacts sur l'environnement).

CONTEXTE

Éléments ressortants de l'état des lieux :

- 1/ continuité de l'action déjà engagée et à pérenniser
- 2/ action emblématique de la prévention des déchets
- 3/ les Imprimés Non Sollicités représentent un potentiel de réduction de 7 kg/hab./an d'après les données des caractérisations

DESCRIPTIF

Les éléments contextuels confirment la nécessité de poursuivre et de développer la distribution d'autocollants Stop pub par :

- le recensement de nouveaux relais de distribution (les bibliothèques, les commerces de proximité, ...).
- communication sur l'autocollant via les outils de l'agglomération et des communes
- mise en place du suivi de la distribution du nombre d'autocollants dans les relais.

	Rencensement des relais à privilégier : mairies, petits commerces (boulangerie, relais presse), ...fichier de suivi à réaliser
2022	Définition des modalités de distribution des autocollants dans les points relais (par le service collecte, prévention, par points relais (mairie, mairie annexe, maisons de quartier ...). Définition de la procédure adéquate (modalité de retour, efficacité de la distribution, contact web...)
2023	Continuité de la distribution des autocollants Réalisation du suivi
2024	Continuité de la distribution des autocollants Réalisation du suivi
2025	Continuité de la distribution des autocollants Réalisation du suivi
2026	Continuité de la distribution des autocollants Réalisation du suivi
2027	Continuité de la distribution des autocollants Réalisation du suivi

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif :
35 tonnes évitées en année 6

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Taux d'apposition de l'autocollant					Unité de mesure : en % cumulé	
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
	Objectifs	15,00%	18,00%	21,00%	25,00%	28,00%	30,00%	
	Résultats	=						
	Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées - base 7 g/hab.					Unité de mesure : en tonnes cumulées	
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
	Objectifs	6	12	18	25	31	35	
	Résultats							

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
Les communes	mise à disposition des stocks d'autocollants auprès des relais du quotidien
Les bailleurs	mise à disposition des autocollants auprès de la population
Les relais du quotidien : boulangerie, bureau de presse, bibliothèques, maisons de quartiers	mise à disposition des autocollants auprès de la population

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisionnel (en nbre de jour) - LMV	14	2	2	2	2	2
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC)	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisionnel Investissement (amortissement)	600 €	0 €	600 €	0 €	600 €	0 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	900 €	0 €	0 €	0 €	900 €	0 €
Réalisé fonctionnement						

D8	Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées OMR et DR					Unité de mesure : en tonnes cumulées	
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
	Objectifs	6	12	18	25	31	35	
	Dont OMR	3	6	9	13	16	18	
	Dont DV	0	0	0	0	0	0	
	Dont Gravat	0	0	0	0	0	0	
	Dont DR	3	6	9	13	16	18	
	Dont OE	0	0	0	0	0	0	
	Dont DEEE	0	0	0	0	0	0	

ACTION 9 - Promouvoir le réemploi et la réparation

PORTEUR DE L'ACTION :	LMV Service Environnement
PARTENAIRES	Ademe, Région
PUBLICS CIBLES :	habitants
AXE CONCERNE	Augmenter la durée de vie des produits

FINALITE DE L'ACTION

L'enjeu de cette action est de faciliter la diffusion des bonnes pratiques autour du réemploi et de la réparation et de faire connaître les actions existantes et les projets du existants sur le territoire en vue de les développer. Le rôle de LMV est d'amplifier les messages afin de donner une image plus positive du réemploi, de faciliter des changements de comportements. La création de zones de réemploi dans les déchèterie en vue de donner une seconde vie aux objets, pourra dans un premier temps être vecteur de messages de sensibilisation. L'objectif final est de créer des partenariats avec les acteurs locaux qui récupèrent les objets évitant qu'ils ne deviennent des déchets

CONTEXTE

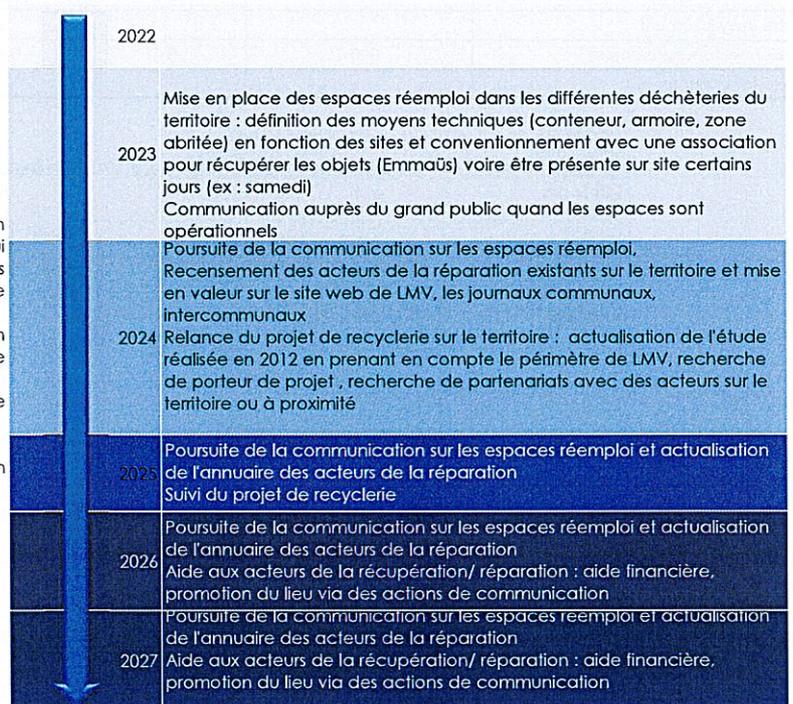
Éléments ressortants de l'état des lieux :

- 1/ Etude sur la faisabilité d'une recyclerie menée en 2011 qui a démontré l'intérêt d'une recyclerie sur le territoire, un local et des porteurs de projet avait été identifié mais le projet n'a pas abouti
- 2/ Présence d'Emmaüs sur le territoire
- 3/ Nécessité de changer les comportements

DESCRIPTIF

Cette action va permettre de :

- Mieux **faire connaître** aux habitants le monde de la réparation afin qu'ils choisissent préférentiellement des objets réparables qui dureront plus longtemps et qu'ils soient mieux informés sur les intérêts et les lieux de réparation afin de réduire le geste d'abandon pour un remplacement à neuf
- Proposer des lieux de proximité et fortement fréquentés en l'occurrence les **déchèteries** pour **déposer les objets** en vue de leur réemploi
- Soutenir les acteurs engagés dans le réemploi avec comme objectif :
Diminuer les quantités de déchets destinés à l'incinération,
Impulser une dynamique partenariale avec les acteurs locaux en mettant en avant les valeurs de l'économie sociale et solidaire
Créer des emplois et notamment d'insertion,



OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif cumulé : 1 213 tonnages détournés

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Détournement de déchets vers des zones réemploi en déchèterie					Unité de mesure :	tonnes
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs	0	11	17	22	55	111	
	Résultats							
	Libellé de l'indicateur :	Détournement de déchets par les acteurs du réemploi					Unité de mesure :	tonnes
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Objectifs	0	0	0	0	443	554		
Résultats								

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
Emmaüs, association d'insertion	partenaires pour la mise en place des actions de promotion du réemploi et de la réparation
les communes	relayent les messages sur leurs journaux municipaux, internet, lors des manifestations
Réparateurs présents sur le territoire	Promotion des activités de réparations auprès de la population

BILAN ETP et €	100	150	200	250	300	350
TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) - LMV	0	4	13	17	20	20
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement (amortissement)	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	0 €	720 €	720 €	24 000 €	20 000 €	20 000 €
Réalisé fonctionnement						

9	Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées OMR, DR, OE, DEEE					Unité de mesure :	en tonnes
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
	Objectifs	0	11	17	22	499	665	
	Dont OMR	0	0	0	0	0	0	
	Dont DV	0	0	0	0	0	0	
	Dont Gravat	0	0	0	0	0	0	
	Dont DR	0	0	0	0	0	0	
	Dont OE	0	9	13	18	399	532	
	Dont DEEE, DEA	0	2	3	4	100	133	



ACTION 10 - Promouvoir les couches lavables

PORTEUR DE L'ACTION :	LMV Service Environnement
PARTENAIRES	Communes service enfance
PUBLICS CIBLES :	Professionnels de l'enfance et habitants
AXE CONCERNE	Augmenter la durée de vie des produits

FINALITE DE L'ACTION

Les couches jetables représentent une fraction non négligeable des Ordures Ménagères (OM). La fraction hygiénique de ces textiles sanitaires, comportant en grande majorité des couches, mais également des lingettes, protections périodiques, coton... La caractérisation réalisée en 2019 sur les OM a mis en évidence que les textiles sanitaires représentant 18 kg/hag et représente ainsi en 2019 selon les résultats de la caractérisation des ordures ménagères 18 kg/hab./an.

Les couches jetables représentent donc un produit intéressant en termes de potentiel de réduction des déchets et des initiatives se multiplient en France autour des couches lavables, alternative pauvre en déchets aux jetables.

CONTEXTE

Éléments ressortants de l'état des lieux :

- 1/ Les couches jetables représentent une part importante des ordures ménagères résiduelles
- 2 / Il n'existe pas de filières de valorisation des couches
- 3 / Une population de jeunes parents souhaitant des produits naturels et sains pour leurs enfants
- 4 / Les nouvelles générations de couches lavables rivalisent aujourd'hui avec les couches jetables au niveau de la praticité d'utilisation

DESCRIPTIF

L'action vise à promouvoir l'utilisation de couches lavables :

- en les introduisant dans des structures collectives et
- en aidant les parents à les acquérir.

L'introduction des couches lavables dans une crèche risque de bouleverser les habitudes du personnel et d'interpeller les parents. Pour faciliter l'introduction des couches lavables dans une structure collective, rien de tel qu'une phase de test qui permettra de tester la viabilité de ce nouveau dispositif pas à pas, en impliquant toutes les parties prenantes. Cette expérimentation, si elle donne lieu à une généralisation de l'utilisation des couches lavables au sein de la crèche, servira ensuite de vitrine pour les autres structures collectives du territoire

Parallèlement une subvention à l'acquisition car même si les couches lavables sont plus économiques que les jetables sur leur durée d'utilisation, leur achat nécessite un budget relativement important qui peut constituer un obstacle majeur.

- Don d'un kit constitué de 2 couches lavables taille 1 (3 à 9 kg), de lingettes lavables et de feuillets de protection.
- Participation financière à hauteur de 30% avec un plafond de 100€..

2022	
2023	
2024	Identification d'1 crèche "test" : Envoi de courrier d'information aux crèches du territoire pour faire connaître la démarche de l'agglomération Réunion avec les structures volontaires (élus, PML, gestionnaire et personnel)
2024	Définition en accord avec la structure d'une procédure de test des couches lavables (nombre d'enfants concernés, information des parents, conditions de lavage des couches, choix des modèles à tester,) Communication auprès des particuliers sur l'aide financière apportée aux particuliers pour l'achat d'un kit
2025	Démarrage des tests en structure Suivi des expérimentations sur 6 mois minimum Bilan des tests réalisés et recherche de nouvelles structures volontaires
2026	Démarrage des tests en structure Suivi des expérimentations sur 6 mois minimum Bilan des tests réalisés et recherche de nouvelles structures volontaires
2027	Démarrage des tests en structure Suivi des expérimentations sur 6 mois minimum Bilan des tests réalisés et recherche de nouvelles structures volontaires

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif cumulé :

3 structures collectives utilisant les couches lavables à l'horizon 2027

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre de structures test					Unité de mesure :	en nombre cumulé
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs				1	2	3	
	Résultats							
	Libellé de l'indicateur :	Nombre d'aides financières accordées					Unité de mesure :	en nombre cumulé
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs			10	30	60	100	
	Résultats							

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	
les crèches	Relais d'information auprès des habitants
les entreprises	fournisseurs de couches
les assistantes maternelles, PMI	Relais d'information auprès des habitants
Médias	Relais auprès des habitants

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisionnel (en nbre de jour) - uniquement LMV	0	0	8	23	26	29
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC) hors etp	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisionnel Investissement (amortissement)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	0 €	0 €	1 000 €	4 480 €	5 480 €	6 480 €
Réalisé fonctionnement						

10

Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées OMR et OE						Unité de mesure :	en tonnes cumulées
Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6		
Objectifs	0	0	3	14	28	45		
Dont OMR	0	0	3	14	28	45		
Dont DV	0	0	0	0	0	0		
Dont Gravat	0	0	0	0	0	0		
Dont DR	0	0	0	0	0	0		
Dont OE	0	0	0	0	0	0		
Dont DEEE	0	0	0	0	0	0		

PORTEUR DE L'ACTION : LMV Service Environnement
PARTENAIRES LMV Service Communication
PUBLICS CIBLES : habitants
AXE CONCERNE Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets

FINALITE DE L'ACTION

La sensibilisation des habitants de LMV sera réalisée par des actions de terrain qui devront être renforcées par une communication forte. En effet, des actions menées sont des actions "témoins" qui ne prendront d'ampleur (feront des émulations) que si elles sont relayées à un plus grand nombre. A travers la communication, il s'agit d'impulser une véritable culture de la prévention des déchets ainsi qu'un véritable passage à l'acte, ce qui implique des changements de comportement pour beaucoup d'acteurs dont les citoyens. Cette fiche action a pour but d'articuler la communication avec toutes les actions du PLPDMA. LMV bénéficie d'un service de communication mais fera également appel à des agences de communication

CONTEXTE

Éléments ressortants de l'état des lieux :

- 1/ Un territoire très touristique qui nécessite une communication forte, active et répétitive
- 2/ Nécessiter de sensibiliser la population sur les multithématiques de la prévention des déchets
- 3/ Nécessité d'avoir une communication globale et cohérente
- 4/ De nombreux événements menés lors du PLP mené par l'ex CCPLD
- 5 / Pas de communication sur les actions de prévention au cours des dernières années
- 6 / LMV s'est engagé dans une charte Zéro déchets plastiques avec la Région qui intègre un volet prévention

DESCRIPTIF

Cette stratégie doit reposer sur plusieurs axes :

- Définir le positionnement de communication de LMV
- Créer une charte de communication (définir le fond et maîtriser la forme) (service COMM et animateur PLPDMA)
- Identifier les objectifs de communication poursuivis pour chacune des actions
- Communiquer sur les résultats, partager les retours de chaque action
- Intégrer une réflexion forte de diffusion et de partage de la prévention sur le site internet de LMV, les réseaux sociaux
- Identifier les canaux essentiels de communication : spot radio, chronique dans les journaux

Cette stratégie s'appuiera sur les actions de communication déjà engagées dans le cadre de la charte zéro déchets plastiques.

Organisation des événements phares lors de la SERD et de la SEDD en lien avec les actions entreprises mais aussi de façon globale.

NB : C'est lors de ce processus de réflexion, que seront ciblés les événements clés sur lesquels LMV devra se concentrer pour toucher la population sur la prévention.

2022	Elaboration de la stratégie de communication Réalisation des événements
2023	Réalisation des événements, des outils
2024	Réalisation des événements, des outils
2025	Réalisation des événements, des outils
2026	Réalisation des événements, des outils
2027	Réalisation des événements, des outils

OBJECTIFS DE L'ACTION

Cette action contribuera à la réduction des DMA pour l'ensemble du territoire.

Objectif cumulé :

2 événements clés par an auxquels participe LMV

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre d'évènements avec participation du service prévention					Unité de mesure :	en nombre cumulé
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs	2	4	6	8	10	12	
	Résultats							

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
communes	Relais de l'information
médias locaux	Relais de l'information
le service communication	Partenaire du plan d'actions

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) - uniquement LMV	42	24	24	24	24	24
Réalisé						
BILAN FINANCIER hors etp	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	3 900 €	5 900 €	5 900 €	5 900 €	5 900 €	5 900 €
Réalisé fonctionnement						

PORTEUR DE L'ACTION :	LMV Service Environnement
PUBLICS CIBLES :	Enfants et adolescents en milieu scolaire
AXE CONCERNE	Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets

FINALITE DE L'ACTION

Cette action vise à sensibiliser les élèves des écoles primaires présentes sur le territoire de LMV au développement durable. Des animations sont déjà régulièrement menées par LMV, il convient de les poursuivre et de les développer sur les prochaines années

CONTEXTE

Éléments ressortants de l'état des lieux :

- 1/ LMV intervient déjà dans les écoles, des appels à projets ont été menés lors du précédent PLP de la CCPLD (4 communes du territoire)
- 2/ La population est jeune, réceptive aux messages de sensibilisation.
- 3/ Ces élèves sont également de bons vecteurs de communication vers les familles.
- 4 / Les communes ne sont pas forcément au courant des actions qui sont déjà menées

DESCRIPTIF

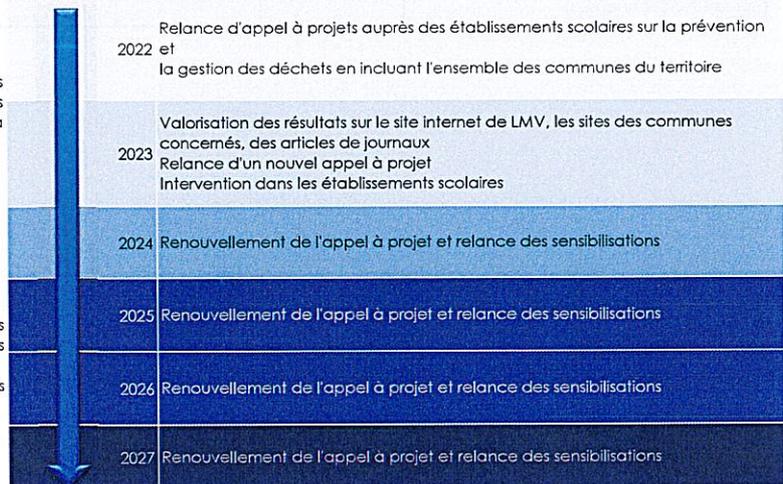
L'action concerne l'animation d'ateliers ou d'actions vers les élèves des écoles mais également auprès des enseignants. Des interventions sont réalisées dans les écoles pour évoquer la prévention et la gestion des déchets

Les sujets évoqués spécifiques à la prévention sont notamment :

- le gaspillage alimentaire
- le compostage/le jardinage
- la nocivité des déchets
- la réparation et la customisation
- le choix des fournitures

Pour amener le corps enseignant à travailler sur la prévention, des appels à projet seront lancés auprès des établissements scolaires chaque année

Des animations peuvent également être menées dans les accueils péri-scolaires, centre de loisirs



OBJECTIFS DE L'ACTION

Cette action contribuera à la réduction des DMA pour l'ensemble du territoire.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre d'élèves sensibilisés					Unité de mesure :	en nombre
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	
	Résultats							
	Libellé de l'indicateur :	Nombre d'appel à projet reçus					Unité de mesure :	en nombre
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs	3	4	4	4	4	4	
	Résultats							

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
Association d'éducation à l'environnement	prestataires pour les animations
Communes	relai l'information lors des conseil d'écoles , aide les établissements
Inspection d'académie	Communique auprès des établissements scolaires, afin de transmettre l'information à l'ensemble des écoles

Et si c'était à refaire 100 150 200 250 300 350

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisionnel (en nbre de jour) -	14	14	14	14	14	14
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC) Hors etp	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisionnel Investissement (amortissement)						
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	4 000 €	4 300 €	4 300 €	4 300 €	4 300 €	4 300 €
Réalisé fonctionnement						

12

Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées OMR						Unité de mesure :	en tonnes cumulées
Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6		
Objectifs 6-12	28	55	83	111	166	249		
Objectifs 12	14	28	42	55	83	125		
Dont OMR	14	28	42	55	83	125		
Dont DV	0	0	0	0	0	0		
Dont Gravat	0	0	0	0	0	0		
Dont DR	0	0	0	0	0	0		
Dont OE	0	0	0	0	0	0		
Dont DEEE	0	0	0	0	0	0		



ACTION 13 Sensibilisation des professionnels du tourisme

PORTEUR DE L'ACTION : LMV Service Environnement - Office Intercommunal du Tourisme
PUBLICS CIBLES : Professionnels du tourisme hébergeurs
AXE CONCERNE : Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets

FINALITE DE L'ACTION

Cette action vise à sensibiliser les professionnels du tourisme hébergeurs disposant de gîtes et de chambres d'hôtes présents sur le territoire de LMV au développement durable. Un partenariat a été développé avec l'office intercommunal du tourisme.

CONTEXTE

Éléments ressortants de l'état des lieux :

- 1/ Le territoire de LMV en particulier le secteur de Gordes /Lourmarin accueille de nombreux touristes
- 2/ Sur ce secteur la production d'OMr passe de 58 t en février à plus de 180 t/mois en période estivale
- 3/ De nombreux gîtes et chambres d'hôtes sont recensés sur le territoire

DESCRIPTIF

L'action concerne la sensibilisation des hébergeurs (propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes) qui sont nombreux sur le territoire : 1 500. Le sensibilisation des hébergeurs sera générale sur la prise en compte de l'environnement et la gestion des déchets en particuliers. Tous les hébergeurs seront notamment dotés en composteur et accompagnés dans la démarche pour l'information et l'utilisation des composteurs par les touristes. L'investissement pour la réalisation et la diffusion du guide est pris en charge par l'OIIT.

2022	Elaboration et diffusion d'un guide du touriste éco-responsable Mise en place d'affiches chez les hébergeurs Définition des modes de comptabilisation des touristes et récupération de la donnée
2023	Suivi de l'action menée par l'OIIT - Sensibilisation nouveaux hébergeurs - relai de l'info sur le site LMV
2024	Suivi de l'action menée par l'OIIT - Sensibilisation nouveaux hébergeurs - relai de l'info sur le site LMV
2025	Suivi de l'action menée par l'OIIT - Sensibilisation nouveaux hébergeurs - relai de l'info sur le site LMV
2026	Suivi de l'action menée par l'OIIT - Sensibilisation nouveaux hébergeurs - relai de l'info sur le site LMV
2027	Suivi de l'action menée par l'OIIT - Sensibilisation nouveaux hébergeurs - relai de l'info sur le site LMV

OBJECTIFS DE L'ACTION

Cette action contribuera à la réduction des DMA pour l'ensemble du territoire.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre d'hébergeurs sensibilisés			Unité de mesure :			en nombre
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Objectifs	1 000	100	100	100	100	100	100
Résultats	Libellé de l'indicateur :	Nombre de touriste sensibilisés			Unité de mesure :			en nombre
Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027		
Objectifs	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	
Résultats								

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
Office du tourisme	Elaboration et diffusion du guide du touriste éco-responsable

Et si c'était à refaire

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisionnel (en nbre de jour) -	3	1	1	1	1	1
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC) Hors etp	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisionnel Investissement (amortissement)						
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement						
Réalisé fonctionnement						

ACTION 14

Essaimer les bonnes pratiques en entreprises

PORTEUR DE L'ACTION :	LMV Service Environnement
PUBLICS CIBLES :	Professionnels
AXE CONCERNE	Réduire les déchets des entreprises

FINALITE DE L'ACTION

Accompagner les commerçants, artisans et entreprises à mettre en place de nouvelles pratiques afin de réduire leur production de déchets, ainsi que les déchets produits par les consommateurs de leurs produits et services. Diffuser et généraliser les bonnes pratiques identifiées. Valoriser les professionnels engagés dans une démarche et communiquer largement.

CONTEXTE

Éléments ressortants de l'état des lieux et des ateliers de concertation :

- 1/ Enjeux autour des commerces de proximité (boulangerie, boucher, supérettes) et des restaurants : tonnages et nombre d'établissements importants
- 2/ Il existe sur le territoire des professionnels qui pratiquent la vente en vrac

L'association Ecosciences Provence dans le Var travaille depuis plusieurs années sur la démarche de "commerces engagés". Son retour d'expérience paraît intéressant afin de développer au mieux les actions auprès des professionnels.

DESCRIPTIF

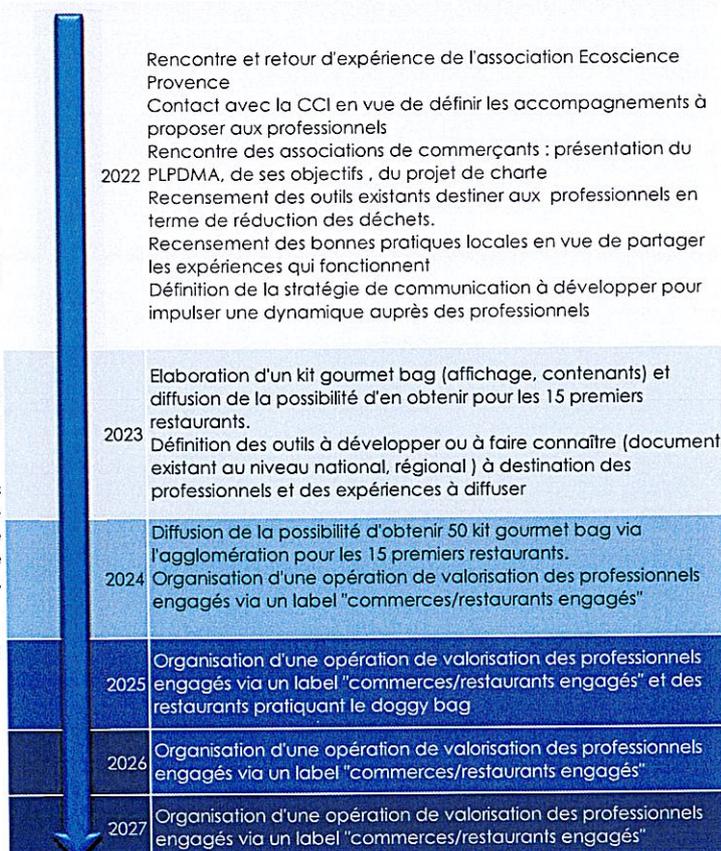
Par le développement de cette action de sensibilisation des professionnels, Versailles Grand Parc vise à :

- **Fournir des outils aux entreprises : kit Doggy Bag** (LMV fournit affiches et contenants aux 15 premiers restaurants volontaires et une note de mise en place (informations et messages à faire passer aux serveurs), diffusion de guide de bonnes pratiques

- **Accompagner des professionnels à réduire et gérer leurs déchets en particulier les biodéchets.** Cet accompagnement sera à développer en étroite collaboration avec la CCI, la CMA

- **Mettre en place un label "commerces/restaurants engagés"** obtenu via l'application d'une charte, en vue de valoriser les professionnels qui auront adhéré à une action de réduction des déchets. Ce label pourra être travaillé avec les chambres consulaires (promotions, diffusion). L'objectif étant de susciter l'émulation.

NB : débiter l'opération par les professionnels identifiés lors de la phase de concertation (vente en vrac ...).



OBJECTIFS DE L'ACTION

Cette action contribuera à la réduction des DMA pour l'ensemble du territoire.

Objectifs :

15 restaurants participent à l'opération Doggy Bag
un minimum de 5 labellisations par an

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre de professionnels labellisés				Unité de mesure :	en nombre cumulé
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Objectifs		5	10	15	20	25
Résultats							
Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre de kits gourmet bag distribués				Unité de mesure :	en nombre cumulé
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Objectifs		3	6	9	12	15
Résultats							

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
Restaurateurs	Partenaires dans la mise en place des actions proposées par LMV
CCI, CMA	partenaires dans la diffusion du kit communication auprès des restaurateurs, diffusion de leur propre outils et diffusion des outils et messages développés par LMV
Association de commerçants	Relai auprès des professionnels du territoire

BILAN ETP et €	100	150	200	250	300	350
TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) - uniquement LMV	20	48	48	48	48	48
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC) hors etp	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement (amortissement)	725 €	725 €	725 €	725 €	725 €	580 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	0 €	0 €	1 250 €	1 250 €	1 250 €	1 250 €
Réalisé fonctionnement						

13	Libellé de l'indicateur :	Quantités évitées OMR et GRAVATS				Unité de mesure :	en tonnes cumulées
Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
Objectifs Bio	0	0	0	0	0	0	
Objectifs Gravats	0	0	0	0	0	0	
Objectifs Total	0	0	0	0	0	0	
Dont OMR	0	0	0	0	0	0	
Dont DV	0	0	0	0	0	0	
Dont Gravat	0	0	0	0	0	0	
Dont DR	0	0	0	0	0	0	
Dont OE	0	0	0	0	0	0	
Dont DEEE	0	0	0	0	0	0	

PORTEUR DE L'ACTION :	LMV Service Environnement
PUBLICS CIBLES :	Service prévention
AXE CONCERNE	Suivi

FINALITE DE L'ACTION

Dans le cadre du PLPDMA, il est nécessaire de réaliser un suivi et un certain nombre de CCES, COPIL de réaliser un bilan des actions et de diffuser ce bilan au grand public annuellement.

CONTEXTE

Dans le cadre de son programme local de prévention, LMV s'engage :

- 1/ à démontrer la mise en œuvre des actions effectives ;
- 2/ à créer des temps d'échanges sur ces actions avec le COPIL ;
- 3/ à suivre l'efficacité des actions engagées notamment par le suivi des indicateurs dans le but d'améliorer et de corriger si nécessaire les actions entreprises.

DESCRIPTIF

L'action concerne le suivi du PLPDMA par :

- la réalisation de réunion de travail entre l'équipe PLPDMA et les services participants ou à mobiliser, sous forme de 2 réunions internes 2 fois / an
- la réalisation de réunion de travail externe, destiné à informer, mobiliser des partenaires, relais ...
- la réalisation d'un CPOPIL 2 fois par an sur toute la durée du programme dont les bilans pourront être communiqués en CCES ;
- collecter les données pour le suivi des indicateurs ;
- réaliser les bilans annuels ;
- communiquer sur les actions à venir, les résultats obtenus

2022	Réalisation des COPILs et des réunions de suivis Réalisation du bilan annuel Réalisation des groupes de travail internes / externes
2023	Réalisation des COPILs et des réunions de suivis Réalisation du bilan annuel Réalisation des groupes de travail internes / externes
2024	Réalisation des COPILs et des réunions de suivis Réalisation du bilan annuel Réalisation des groupes de travail internes / externes
2025	Réalisation des COPILs et des réunions de suivis Réalisation du bilan annuel Réalisation des groupes de travail internes / externes
2026	Réalisation des COPILs et des réunions de suivis Réalisation du bilan annuel Réalisation des groupes de travail internes / externes
2027	Réalisation des COPILs et des réunions de suivis Réalisation du bilan annuel Réalisation des groupes de travail internes / externes

OBJECTIFS DE L'ACTION

Assurer une diffusion de l'information efficace et évaluer l'efficacité des actions.

Objectif cumulé :

- 10 COPIL réalisés en Année 6

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre de COPIL réalisés				Unité de mesure : en nombre cumulé	
	Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Objectifs	2	2	4	6	8	10
	Résultats						

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) - uniquement LMV	8	8	8	8	8	8
Réalisé						
BILAN FINANCIER hors etp	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réalisé fonctionnement						

Sur la durée du programme (hors coût des supports de communication)

ACTIONS	ETP	ETP	TUNRES	Taux de		Taux de		Taux de		COÛTS DIT	ANIMATIF/LE PSE/VEILLANT	COÛTS TOTAL EMT	COÛTS TRAIT EMT	RECETTES DR EMT	COÛTS RESIDUELS EMT
				avance_Déca	Détail	avance_Déca	Détail	avance_Déca	Détail						
			100%	DV	DA	DE	DE	DE	DE						
ACTION 1 - Sensibiliser la communauté en habitat individuel	140	0,6 ETP	8 799 €	6 159 €	2 640 €	0 €	0 €	0 €	0 €	489 120 €	24 052 €	513 172 €	769 902 €	0 €	-256 730 €
ACTION 2 - Développer le compostage collectif	112	0,5 ETP	429 €	300 €	129 €	0 €	0 €	0 €	0 €	47 788 €	19 241 €	67 029 €	37 511 €	0 €	29 518 €
ACTION 3 - Former les acteurs de la gestion de proximité des biochèques et leur fournir un appui méthodologique	43	0,2 ETP	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 432 €	7 387 €	13 819 €	0 €	0 €	13 819 €
ACTION 4 - Favoriser la triasse des déchets verts	168	0,8 ETP	1 925 €	0 €	1 925 €	0 €	0 €	0 €	0 €	153 000 €	28 842 €	183 842 €	67 375 €	0 €	116 467 €
ACTION 5 - Renforcer la lutte contre le Gâ en restauration collective et accompagner établissements dans la gestion de leurs biochèques	70	0,3 ETP	180 €	180 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	47 520 €	12 026 €	59 546 €	19 800 €	0 €	39 746 €
ACTION 6 - Mettre la lutte contre le Gâ vers le grand public	28	0,1 ETP	346 €	346 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	20 960 €	4 810 €	25 770 €	38 088 €	0 €	-12 317 €
ACTION 7 - Diffuser et implémenter les outils et bonnes pratiques au sein des communes et établissements publics	92	0,4 ETP	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 800 €	15 805 €	17 605 €	0 €	0 €	17 605 €
ACTION 8 - Favoriser le bio-local	24	0,1 ETP	81 €	81 €	0 €	0 €	181 €	0 €	0 €	2 880 €	4 123 €	7 003 €	6 958 €	0 €	45 €
ACTION 9 - Promouvoir le fermier et la collaboration	74	0,3 ETP	971 €	0 €	0 €	0 €	0 €	971 €	0 €	65 952 €	12 713 €	78 665 €	106 767 €	0 €	-28 102 €
ACTION 10 - Promouvoir les courses lavées	85	0,4 ETP	134 €	90 €	0 €	0 €	45 €	0 €	0 €	17 152 €	14 627 €	31 779 €	9 856 €	0 €	21 923 €
ACTION 11 - Mettre en place d'un plan de communication	162	0,7 ETP	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	25 067 €	27 831 €	52 898 €	0 €	0 €	52 898 €
ACTION 12 - Sensibiliser les jeunes publics	84	0,4 ETP	346 €	346 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	19 680 €	14 431 €	34 111 €	38 088 €	0 €	-3 976 €
ACTION 13 - Sensibilisation des professionnels du tourisme	8	0,0 ETP	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 374 €	1 374 €	1 374 €	0 €	0 €	1 374 €
ACTION 14 - Évaluer les bonnes pratiques en entreprises	169	0,8 ETP	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	7 580 €	32 470 €	40 050 €	0 €	0 €	40 050 €
SUIVI	48	0,2 ETP	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	8 246 €	8 246 €	8 246 €	0 €	0 €	8 246 €
TOTAL DMA	1 327 Jours	6,8 ETP	13 211 €	7 485 €	4 683 €	0 €	631 €	971 €	243 €	501 320 €	211 000 €	1 134 838 €	1 084 346 €	0 €	48 588 €

DM4 DV DM4/TS DA DE DE/TS
 118 DM4 38 DM4 18 DM4 0 118 DM4 6 DM4

Coût de traitement moyen : hors adhésion au réseau (pas des bornages)

ACTIONS	Poids de l'action en glissement annuel 2022	En 2022							Poids de l'action sur le durée du programme							
		TORRES EXTERES	Tonnes en/ha, Date LOE	En quantité (en %)	En quantité (en tonnes)	ETP	En %age de coût	Coût réévalué ETP (sur support de communication)								
ACTION 1 - Généraliser le compostage en habitat individuel	45%	35 kg/ha/h.	1 947 t	1 361 t	381 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	67%	8 799 t	0,6 ETP	-18%	-156 730 €
ACTION 1 - Développer le compostage collectif	3%	2 kg/ha/h.	122 t	85 t	36 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	3%	429 t	0,2 ETP	3%	29 518 €
ACTION 3 - Former les acteurs de la gestion de proximité des biochèvres et leur fournir un appui méthodologique	0,0%	0,0 kg/ha/h.	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0%	0 t	0,2 ETP	2%	13 819 €
ACTION 4 - Développer le brayage des déchets verts	15,5%	12,2 kg/ha/h.	675 t	0 t	675 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	14,6%	1 925 t	0,8 ETP	13%	114 467 €
ACTION 4 - Renforcer la lutte contre le GA en restauration collective et accompagner leurs efforts dans la gestion de leurs biodéchets	1%	1,1 kg/ha/h.	60 t	60 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	1%	180 t	0,3 ETP	4%	39 746 €
ACTION 4 - Renforcer la lutte contre le GA vers le grand public	3%	2 kg/ha/h.	125 t	125 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	3%	396 t	0,1 ETP	-1%	-12 327 €
ACTION 5 - Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein des communes et administrations publiques	0,0%	0,0 kg/ha/h.	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0%	0 t	0,4 ETP	1,3%	17 605 €
ACTION 6 - Promouvoir le bio-produit	1%	1 kg/ha/h.	35 t	35 t	0 t	0 t	35 t	0 t	0 t	0 t	0 t	1%	61 t	0,1 ETP	0%	45 €
ACTION 8 - Promouvoir le démonte et la réparation	24%	22 kg/ha/h.	1 213 t	0 t	0 t	0 t	0 t	974 t	243 t	7%	974 t	0,3 ETP	-3%	-18 152 €		
ACTION 20 - Promouvoir les couches lavables	1%	1 kg/ha/h.	45 t	45 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	1%	134 t	0,4 ETP	2%	21 923 €
ACTION 11 - Mise en place d'un plan de communication	0%	0 kg/ha/h.	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0%	0 t	0,7 ETP	6%	52 898 €
ACTION 12 - Sensibiliser les jeunes publics	3%	2 kg/ha/h.	125 t	125 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	3%	346 t	0,4 ETP	0%	-3 976 €
ACTION 13 - Sensibilisation des professionnels du tourisme	0%	0 kg/ha/h.	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0%	0 t	0,0 ETP	0%	1 374 €
ACTION 14 - Partager les bonnes pratiques en entreprises	0,0%	0,0 kg/ha/h.	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0%	0 t	0,9 ETP	4%	40 050 €
SUVT	0,0%	0,0 kg/ha/h.	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	0%	0 t	0,2 ETP	1%	8 246 €
TOTAL DHA		78 kg/ha/h.	4 348 t	1 928 t	1 296 t	0 t	35 t	974 t	343 t	100%	13 211 t	6,0 ETP				60 588 €

1 820 t	1 228 t	0 t	34 t	974 t	343 t
---------	---------	-----	------	-------	-------

Coût de traitement moyen (hors addition au ne dépend pas des tonnages)

